

Le 03/07/2020 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur LAGHRARI, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur BONAL, Monsieur GASPART, Monsieur SALITOT, Monsieur RAHOUI, Monsieur NARZIS, Monsieur AURY, Monsieur BARBARAS, Monsieur BATHILY, Madame CALLENS, Monsieur CASTANIÉ, Monsieur CHISS, Madame CLINCKEMAILLIE, Madame DAGDAD, Monsieur DEBIL-CAUX, Monsieur ENJOLRAS, Madame FOULON, Madame FOURCIN, Madame HIBERTY, Madame KHARROUBI, Madame KILINC-SIGINIR, Madame LEBRETON, Madame LUNDY, Monsieur MAGNIER, Madame MARAIS-BEUIL, Monsieur MARTIN, Monsieur MATURA, Madame MÉNOUBÉ, Madame PLOMION, Monsieur SAHNOUN, Madame SECK, Madame SOULA, Madame TIMMERMAN, Madame VASSEUR.*

ABSENTS

POUVOIRS *Madame Laureen HULOT à Madame Sandra PLOMION.*

Date d'affichage	10 juillet 2020
Date de la convocation	26 juin 2020
Nombre de présents	44
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Hatice KILING-SIGINIR

Le 03/07/2020 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur LAGHRARI, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur BONAL, Monsieur GASPART, Monsieur SALITOT, Monsieur RAHOUI, Monsieur NARZIS, Monsieur AURY, Monsieur BARBARAS, Monsieur BATHILY, Madame CALLENS, Monsieur CASTANIÉ, Monsieur CHISS, Madame CLINCKEMAILLIE, Madame DAGDAD, Monsieur DEBIL-CAUX, Monsieur ENJOLRAS, Madame FOULON, Madame FOURCIN, Madame HIBERTY, Madame KHARROUBI, Madame KILINC-SIGINIR, Madame LEBRETON, Madame LUNDY, Monsieur MAGNIER, Madame MARAIS-BEUIL, Monsieur MARTIN, Monsieur MATURA, Madame MÉNOUBÉ, Madame PLOMION, Monsieur SAHNOUN, Madame SECK, Madame SOULA, Madame TIMMERMAN, Madame VASSEUR*

ABSENTS

POUVOIRS *Madame Laureen HULOT à Madame Sandra PLOMION.*

Date d'affichage		10 juillet 2020
Date de la convocation		26 juin 2020
Nombre de présents	44	
Nombre de votants	44	

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Hatice KILING-SIGINIR

Le 03/07/2020 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur LAGHRARI, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur BONAL, Monsieur GASPART, Monsieur SALITOT, Monsieur RAHOUI, Monsieur NARZIS, Monsieur AURY, Monsieur BARBARAS, Monsieur BATHILY, Madame CALLENS, Monsieur CASTANIÉ, Monsieur CHISS, Madame CLINCKEMAILLIE, Madame DAGDAD, Monsieur DEBIL-CAUX, Monsieur ENJOLRAS, Madame FOULON, Madame FOURCIN, Madame HIBERTY, Madame KHARROUBI, Madame KILINC-SIGINIR, Madame LEBRETON, Madame LUNDY, Monsieur MAGNIER, Madame MARAIS-BEUIL, Monsieur MARTIN, Monsieur MATURA, Madame MÉNOUBÉ, Madame PLOMION, Monsieur SAHNOUN, Madame SECK, Madame SOULA, Madame TIMMERMAN, Madame VASSEUR.*

ABSENTS

POUVOIRS *Madame Laureen HULOT à Madame Sandra PLOMION.*

Date d'affichage	10 juillet 2020
Date de la convocation	26 juin 2020
Nombre de présents	44
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Hatice KILING-SIGINIR

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le vendredi 3 juillet 2020 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Motion pour le gel de la carte scolaire à la rentrée 2020/2021

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la motion concernant le gel de la carte scolaire à la rentrée 2020/2021.

Motion de Madame Claire MARAIS-BEUIL

Le conseil municipal a **rejeté à la majorité** la motion présentée par le groupe Beauvais, notre ambition, concernant le patriotisme économique et social.

1-Finances – Compte de gestion 2019 du comptable - approbation

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le trésorier municipal, et approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les comptes de l'exercice 2019 selon les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes.

2-Finances – compte administratif 2019 – budget principal

Monsieur Lionel CHISS est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2019 du budget principal de la ville comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Report exercice N-1 en fonctionnement (excédent)	9 091 537,01
Dépenses exercice	75 209 124,23	Recettes exercice	85 501 217,27
Total :	75 209 124,23	Total :	94 592 754,28
		Résultat (excédent)	19 383 630,05

Investissement

Dépenses		Recettes	
Report exercice N-1 en investissement (déficit)	7 232 934,91		
Dépenses exercice	31 521 783,53	Recettes exercice	31 146 799,49
Total :	38 754 718,44	Total :	31 146 799,49
Résultat (besoin de financement)	7 607 918,95		

Résultat de l'exécution : 11 775 711,10

Restes à réaliser - Invest.

Dépenses		Recettes	
reports	5 600 175,54	reports	2 549 400,00
Solde restes à réaliser	-3 050 775,54		

Résultat cumulé : 8 724 935,56

3-Finances – compte administratif 2019 – budget annexe de l'eau

Monsieur Lionel CHISS est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2019 du budget annexe de l'eau comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1 (excédent)	402 802,44
mandats émis	720 696,51	titres émis	1 186 000,64
Total :	720 696,51	Total :	1 588 803,08
		Résultat (excédent)	868 106,57

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'investissement N-1	744 495,06
mandats émis	1 646 000,45	titres émis	823 457,84
Total :	1 646 000,45	Total :	1 567 952,90
Résultat (besoin de financement)	-78 047,55	Résultat (excédent de financement)	

Résultat de l'exécution : 790 059,02

Restes à réaliser - Investissement

Dépenses		Recettes	
reports	307 809,33	reports	285 101,65
Solde des restes à réaliser :	-22 707,68		

Résultat cumulé : 767 351,34

4- Finances – compte administratif 2019 – budget annexe régie d'exploitation de l'Elispace

Monsieur Lionel CHISS est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2019 du budget annexe régie d'exploitation de l'Elispace comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1 (excédent)	0,00
mandats émis	693 858,31	titres émis	693 858,31
Total :	693 858,31	Total :	693 858,31
		Résultat (excédent)	0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'investissement N-1	43 735,21
mandats émis	66 075,77	titres émis	71 551,35
Total :	66 075,77	Total :	115 286,56
		Résultat (excédent)	49 210,79

Résultat de l'exécution : 49 210,79

restes à réaliser - Inv.

Dépenses		Recettes	
reports	49 210,79	reports	0,00
Solde des restes à réaliser :	-49 210,79		

Résultat cumulé : 0,00

5- Finances – compte administratif 2019 – budget annexe zone de la Longue Haie

Monsieur Lionel CHISS est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2019 du budget annexe zone de la Longue Haie comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1 (Excédent)	131 928,73
mandats émis	0,00	titres émis	0,44
Total :	0,00	Total :	131 929,17
		Résultat (excédent)	131 929,17

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	83 582,57		
mandats émis	0,00	titres émis	0,00
Total :	83 582,57	Total :	0,00
		Résultat (excédent)	-83 582,57

Résultat de l'exécution : 48 346,60

Restes à réaliser - Fonct.

Dépenses		Recettes	
reports	0,00	reports	
Solde des restes à réaliser	0,00		
:			

Résultat cumulé : 48 346,60

6-Finances – compte administratif 2019 – budget annexe lotissement Agel

Monsieur Lionel CHISS est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2019 du budget annexe lotissement Agel comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	700 000,00
mandats émis	1 400 000,00	titres émis	700 000,00
Total :	1 400 000,00	Total :	1 400 000,00
		Résultat (excédent)	0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	39 996,29		
mandats émis	1 350 000,00	titres émis	1 400 000,00
Total :	1 389 996,29	Total :	1 400 000,00
		Résultat (excédent)	10 003,71

Résultat de l'exécution : 10 003,71

Restes à réaliser - Fonct.

Dépenses		Recettes	
reports	0,00	reports	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00		
:			

Résultat cumulé : 10 003,71

7- Finances – compte administratif 2019 – budget annexe zone parc d’activités du Tilloy

Monsieur Lionel CHISS est élu à l’unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l’unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2019 du budget annexe parc d’activités du Tilloy comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1 (déficit)	790 168,16		
mandats émis	0,00	titres émis	790 168,16
Total :	790 168,16	Total :	790 168,16
		Résultat (excédent)	0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d’investissement N-1	0,00
mandats émis	0,00	titres émis	0,00
Total :	0,00	Total :	0,00
		Résultat (excédent)	0,00

Résultat de l’exécution : 0,00
Restes à réaliser : 0,00

8- Finances – compte administratif 2019 – affectation du résultat du budget principal

Le conseil municipal a approuvé à l’unanimité des suffrages exprimés l’affectation de 10 658 694,49 euros du résultat de la section de fonctionnement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », et de reporter 8 724 935,56 euros au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

9- Finances – compte administratif 2019 – affectation du résultat du budget annexe de l’eau

Le conseil municipal a approuvé à l’unanimité des suffrages exprimés l’affectation de 100 755,23 euros du résultat de la section de fonctionnement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », et de reporter 767 351,34 euros au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

10- Finances – budget annexe lotissement Agel – Budget primitif 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le budget annexe lotissement Agel – budget primitif 2020 comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	3 250 002,00	Recettes de l'exercice	3 250 002,00
		Solde exécution fonctionnement reporté	0,00
Total :	3 250 002,00	Total :	3 250 002,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	3 250 001,00	Recettes de l'exercice	3 239 997,29
		Solde exécution investissement reporté	10.003,71
Total :	3 250 001,00	Total :	3 250 001,00

11- Finances – budget annexe lotissement de la Longue Haie – budget primitif 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le budget annexe lotissement de la Longue Haie – budget primitif 2020 comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	547.497,17	Recettes de l'exercice	415.568,00
Restes à réaliser	0,00	Résultat de fct reporté	131 929,17
Total :	547.497,17	Total :	547.497,17

Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	85 568,00	Recettes de l'exercice	169.150,57
Solde exécution investissement reporté	83 582,57		
Total :	169.150,57	Total :	169.150,57

12- Commission consultative des services publics locaux – bilan des travaux 2019 de la C. C. S. P. L.

Le conseil municipal a pris acte des travaux de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2019.

13- Protection fonctionnelle, des agents et des élus

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la mise en œuvre de la protection fonctionnelle des agents et des élus, relative aux frais de procédure dans les conditions prévues par l'article 11 de loi du 13 juillet 1983 du CGCT.

14- Tableau des effectifs ajustements

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à la modification de grades ou de temps de travail suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite.

15- Indemnité de rupture conventionnelle

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la mise en place de l'indemnité de rupture conventionnelle et de fixer le montant de l'indemnité dans la limite du plafond fixé par les textes et en tenant compte de l'ancienneté de l'agent dans la collectivité.

16- Avenant n°3 au règlement relatif à l'organisation du temps de travail

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'adoption de l'avenant n°3 au règlement relatif à l'organisation du temps de travail, afin d'assouplir les règles relatives à l'organisation du temps de travail pour les agents réalisant des heures supplémentaires dans certaines situations dérogatoires, notamment les périodes d'astreintes.

17- Environnement – eau potable – convention de délégation de la compétence eau potable

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les termes de la convention de délégation de la compétence eau potable entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et la Ville de Beauvais.

18- Adhésion au réseau idéal Connaissances – Communauté espaces verts

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** l'adhésion de la commune au réseau Idéal Connaissances – espaces Verts pour un montant annuel de 990 euros TTC.

19- Foncier – Bilan des acquisitions et cessions 2019

Le conseil municipal a **pris acte** du bilan des acquisitions et cessions immobilières engagées par la Ville de Beauvais en 2019.

20- Foncier – Ouverture du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les conditions générales d'utilisation pour la saisine par voie électronique des demandes d'autorisations d'urbanisme.

21- Foncier – Vente à l’OPAC de l’Oise – parcelle cadastrée section ZA n°776

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** le déclassement au besoin du domaine public l’emprise de 36 m² nécessaire à l’édification de la rampe PMR et de céder la parcelle cadastrée section ZA n° 776 d’une superficie de 36 m² à l’OPAC de l’Oise moyennant l’euro symbolique.

22- Foncier – Convention de rétrocession de VRD avec la SA HLM du Beauvaisis – avenant n°1 – opération les allées d’Agel

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** les termes de l’avenant n°1 à la convention de rétrocession de voirie et des espaces verts entre la ville de Beauvais et la SA HLM du Beauvaisis pour la tranche 1.

23- Foncier – NPNRU – Cession à l’Entreprise Sociale pour l’Habitat (E.S.H.) Clésence – Parcelles cadastrées section BW n°29p et BX n°161p – quartier Argentine

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** l’autorisation à l’Entreprise Sociale pour l’Habitat (E.S.H) Clésence à déposer le permis de construire en vue de réaliser un programme mixte d’une trentaine de logements dans le cadre du NPNRU Saint-Lucien et Argentine, et de céder à l’euro symbolique au profit de l’ESH Clésence le terrain cadastré section BW n°29p et BX n°161p d’une superficie d’environ 13 000 m², au vu de l’avis des Domaines.

24- Foncier – NPNRU – Conventions de rétrocession de VRD avec l’OPAC de l’Oise

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** les termes des conventions de rétrocession de voirie et des espaces verts entre la ville de Beauvais et l’OPAC de l’Oise, il s’agit des terrains sis 21 rue du Pont Laverdure cadastré section Q n°s 983 et 986, rue de la Trépinière cadastrée section AY n°724 et rue Vinot-Préfontaine cadastré section AE n°474.

25- Foncier – NPNRU – Avenant n°1 à la convention de portage avec l’EPFLO – Parcelle cadastrée section K n°1451

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité** les termes de l’avenant n°1 à la convention de portage du 15 mai 2019, et approuve à l’**unanimité** la cession moyennant l’euro symbolique au profit de la communauté d’agglomération du Beauvaisis de la parcelle cadastrée section K n°1451 d’une superficie de 2200 m².

26- Foncier – NPNRU – Avenant n°1 à la convention de portage avec l’Etablissement Public Foncier de l’Oise – parcelle AY 724

Le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité des suffrages exprimés** la réalisation d’un programme mixte de 24 logements sur le terrain sis rue de la Trépinière cadastrée section AY n°724, le conseil municipal a approuvé à l’**unanimité des suffrages exprimés** le transfert par voie d’avenant de la convention de portage foncier conclue par la Ville de Beauvais avec l’EPFLO et afférant à cette opération au profit de l’OPAC de l’Oise et approuve à l’**unanimité des suffrages exprimés** dans le cadre de ce projet la conclusion d’un bail emphytéotique entre l’EPFLO et l’OPAC de l’Oise, cet organisme prenant l’engagement de racheter au terme du bail la totalité de l’emprise foncière.

27- Foncier- Régularisations foncières avec le bailleur CDC HABITAT – Quartier Saint-Jean

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la désaffectation et le déclassement du domaine public communal les parcelles cadastrées section AJ 382, AJ 633, AJ n°634, AJ n° 635, AJ n°636, AJ n°637, AJ n°638, AJ n°639, AJ n°640, AJ n°641, AJ n°643, AJ n°645, AJ n° 647, AJ n°649, et AJ n°651, le tout pour une superficie totale de 2 485 m², de céder à l'euro symbolique à CDC HABITAT les parcelles cadastrées section AJ n° 382, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 643, 645, 647, 649, et 651 d'une superficie totale de 2 485 m², et de céder à l'euro symbolique auprès de CDC HABITAT les parcelles cadastrées section AJ n° 654 et 656 d'une superficie totale de 51 m².

28- Foncier – convention de servitude ENEDIS – parcelle ZE 553p – établissement d'un poste de transformation de courant électrique et passage de canalisations électriques

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** de mettre à disposition d'ENEDIS pour toute la durée de la concession la parcelle cadastrée section ZE n°553p d'une superficie d'environ 3,38 m² en vue d'édifier un poste de transformation de courant électrique ainsi que ses accessoires moyennant une indemnité unique et forfaitaire de 15€, et de céder à ENEDIS un droit de passage sur la parcelle cadastrée section ZE n°533p en vue d'établir à demeure dans une bande d'un mètre de large trois canalisations électriques sur une longueur totale de 8 mètres et leurs accessoires moyennant une indemnité unique et forfaitaire de 15€.

29- Foncier – lancement de la procédure d'enquête publique préalable au déclassement d'un terrain sis rue du Val

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le lancement de la procédure d'enquête publique préalable au déclassement d'un terrain sis rue du Val, et le déclassement d'une emprise d'environ 106 m² à usage de parking issue du domaine public en vue de sa cession aux riverains.

30- Dénomination des voies

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la dénomination des voies suivantes :

- Impasse de la Croix Poulette,
- Rue Philippe Bonnet Laborderie.

31- Redevance d'occupation du domaine public (RODP)

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la redevance d'occupation du domaine public (RODP), cette redevance sera due chaque année à la commune, et sollicite la participation d'ENEDIS dans le cadre de travaux éventuels d'enfouissement des ouvrages électriques sous maîtrise d'ouvrage de notre Autorité Organisation de la Distribution d'Energies.

32- Direction de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse – politique éducative 2020-2021 – classes de découverte

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la politique éducative 2020-2021 des classes de découvertes pour les écoles publiques ou privées. Les écoles ont le choix de l'organisateur, du lieu et des activités (nature, sports, cirque, mer, neige ...), l'application du demi-tarif pour la participation des familles à partir du 2^{ème} enfant durant la même année scolaire.

33- Direction de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse – vie scolaire – politique éducative 2020-2021

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la politique éducative 2020-2021 pour la mise en œuvre de projets éducatifs.

- Par l'accès à la plateforme des Actions Educatives et de Loisirs présentant l'ensemble des animations et actions proposées par les services de la Ville et de ses partenaires,
- Par la mise en œuvre du Contrat Local d'Education Artistique,
- Par un soutien financier aux projets préalablement validés par les Inspecteurs de l'Education Nationale de circonscription répondant aux critères d'éligibilité des dispositifs mis en place.

34- Direction de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse – vie associative – convention d'objectifs et de financement extra et péri-scolaires et contrat de participation complémentaire au fonctionnement des accueils de loisirs

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le renouvellement des termes des conventions d'objectifs et de financement avec la CAF pour les activités périscolaires et extrascolaires des accueils de loisirs, et le renouvellement des termes des contrats de participation complémentaire avec la CAF pour le fonctionnement pour les activités en périscolaires et extrascolaires des accueils de loisirs.

35- Direction de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse – Politique éducative – règlement de la restauration scolaire

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les termes du nouveau règlement de la restauration scolaire municipale, qui sera appliqué à la rentrée des classes 2020-2021, soit au 1^{er} septembre 2020.

36- Cohésion sociale – Bourse aux initiatives citoyennes – reconduction du dispositif en 2020 et approbation du règlement

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes et le règlement de la bourse. Madame Marianne SECK est désignée à l'**unanimité** afin de siéger au sein du comité de sélection pour avis sur les projets.

37- Commerce – octroi d'une subvention – Association Beauvais Shopping

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'octroi d'une subvention à l'Association Beauvais Shopping, afin de mettre en place de nouvelles animations ayant commencé depuis le début du mois de juin 2020.

38- Vie associative et patrimoine locatif – modification par un avenant des modalités de versement du 2^{ème} acompte

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la modification par un avenant des modalités de versement du 2^{ème} acompte à certaines associations.

39- Sport – subventions sur projets - attribution

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de subventions sur les projets suivants :

- FITNESS CLUB BEAUVAISIEN : 250 € pour le projet d'une soirée zumba party birthday 10 ans, à destination des enfants de plus de 6 ans et des adultes, qui aura lieu à l'automne 2020 (80 participants attendus),
- BEAUVAIS MOTO CLUB : 1 500 €, pour le projet d'Enduro du Beauvaisis, qui aura lieu le 6 septembre 2020 (250 participants attendus).

40- Sport – Subventions de fonctionnement saison sportive 2020/2021 (ABE / ASBO / BBCO / BRC XV / HAND / VOLLEY)

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement des subventions de fonctionnement pour la saison sportive 2020/2021 des clubs sportifs suivants :

- Académie Beauvaisienne d'Escrime une subvention de 50 000 euros,
 - Association Sportive Beauvais Oise une subvention de 150 000 euros,
 - Beauvais Basket Club Oise une subvention de 30 000 euros,
 - Beauvais XV Rugby Club une subvention de 170 000 euros,
 - B.O.U.C Handball une subvention de 80 000 euros,
- et à la **majorité** pour le club sportif B.O.U.C Volley une subvention de 130 000 euros.

41- Sport – équipements sportif – stade Pierre Brisson – tarification - approbation

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la grille de tarifaire de location du stade Pierre Brisson concernant les rencontres de football.

42- Sport – Stade Brisson – Mise à disposition au FC Chambly Oise

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de mise à disposition du stade Pierre Brisson au profit du FC Chambly moyennant le paiement d'une redevance d'occupation de 15 000 € par match joué avec public et 10 000 € par match joué à huis clos, ainsi que le versement d'une indemnité de 5 000 € destinée aux deux clubs locaux (ASBO et BRC) par match joué avec public, et le versement à chacune des associations locales (ASBO et BRC) une subvention de 2 500 € par rencontre jouée avec public par le FC Chambly au stade Brisson.

43- Convention relative à la campagne 2020 de stérilisation des chats errants

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention relative à la campagne 2020 de stérilisation des chats errants. La ville de Beauvais prendra directement en charge les frais des opérations de stérilisations et d'identification réalisées par les vétérinaires, dans la limite de 10 000 € dédiée à cet effet.

44- Culture – compagnie à vrai dire : convention pluriannuelle tripartite – Région / Département / Ville

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention pluriannuelle entre la Région Hauts-de-France, du Conseil Départemental de l'Oise et de la Ville de Beauvais, la compagnie à Vrai Dire bénéficie également du soutien de la DRAC.

45- Culture – adhésions aux associations 'Hauts-de-France en Scène' et au réseau 'Chainon'

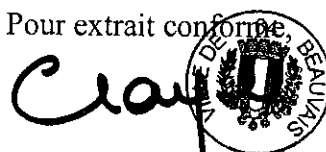
Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'adhésion de la commune aux associations « Hauts-de-France en Scène » et au réseau « Chainon », pour 2020 la cotisation s'élève à 300 € pour le réseau « Chainon » et à 100 € pour la Fédération « Hauts-de-France ». Monsieur Olivier Delamarre est désigné (comme représentant de la ville) chargé de mission en charge du spectacle vivant.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 23h05

Pour extrait conforme



Caroline CATEUX
Maire de Beauvais,